



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du 21 septembre deux mille vingt deux, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, VIARD, CASTILLE, DONY, MARTIN, KERSKENS, RIGAUD, MATHIEU, HOANG, BORIE, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE

Madame Martine BIENVENU a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET

Madame Sophie MARNIER a donné pouvoir à Monsieur Julien BORIE

Monsieur Victorien VINCENT a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE

Monsieur Romain VALADOUR a donné pouvoir Madame Nathalie HOANG

Madame Nathalie HOANG est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 29
Nombre de membres présents et représentés	: 24 + 5	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés.	: 29	Abstention	: 0

Objet : Représentants des élus au futur comité social territorial (CST)

Les élections professionnelles auront lieu le 8 décembre 2022.

A compter de cette date, le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité des conditions de travail (CHSCT) seront regroupés au sein du comité social territorial (CST).

Les représentants syndicaux ont souhaité avoir 4 représentants (jusqu'à ils en disposaient de 3) compte tenu du maintien du paritarisme au sein du CST décidé par délibération du 12 avril 2022, il convient de désigner un représentant supplémentaire.

Sont membres actuels du CT et CHSCT :

Titulaires	Suppléants
Patricia MOUTAUD	Bernard AUDOUSSET
Dominique KERSKENS	Catherine RIGAUD
Philippe VIARD	Brigitte CASTILLE

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de nommer un représentant supplémentaire.

.../...

Monsieur Sébastien VITTE est désigné comme représentant supplémentaire pour siéger au sein du Comité Social Territorial.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt huit septembre deux mille vingt deux



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 29 septembre 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.